

**ASSEMBLÉE NATIONALE**27 novembre 2025

---

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 372

**SOUS-AMENDEMENT**présenté par  
M. Verny et M. Fayssat

à l'amendement n° 96 de M. Bernhardt

-----

**APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de six mois »,

les mots :

« d'un an ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à accorder à la Cour des comptes un délai suffisant pour conduire un audit exhaustif.